

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA VILLE DE NYON

Rapport d'activités 2020

TABLE DES MATIÈRES

4 LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES
DE LA VILLE DE NYON

6 BUDGET ET COMPTES
DE LA COMMISSION

8 SUBVENTIONS ATTRIBUÉES LORS
DE L'ANNÉE 2020

18 CONCLUSION

19 CONTACTS

LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA VILLE DE NYON

QUI EST-ELLE ?

La Commission des affaires culturelles de la Ville de Nyon est un organe consultatif de la Municipalité. Ses rôles sont notamment d'encourager et de soutenir les activités culturelles de qualité à Nyon, de se prononcer sur les sujets d'avenir en matière culturelle et de proposer l'acquisition d'œuvres d'art pour enrichir le patrimoine artistique de la Ville.

Sa tâche principale consiste en l'étude des demandes de subventions ou de garanties de déficit annuelles et ponctuelles. Elle établit, pour chacune de ces requêtes, un préavis à l'intention de la Municipalité.

Les membres de la Commission des affaires culturelles se répartissent, selon leurs domaines de compétence et intérêts, en quatre sous-commissions ciblant les disciplines artistiques suivantes : arts plastiques et arts visuels, théâtre-danse-littérature, musique classique et musiques actuelles.

QUELLES ONT ÉTÉ SES ACTIVITÉS ?

En début d'année 2020, la Commission des affaires culturelles était composée de Mesdames Verena Bosshart, Chloé Démétriadès, Marie Fourquet, Nina Haab et Messieurs Jean-François Füglistner, Philippe Glasson, Romain Gomis, Christian Karcher, Christos Kornaros, Niall Macphersonnet, Bernard Ueltschi et Rob Van Leijsen. Elle était présidée par Madame Fabienne Freymond Cantone, Municipale. Madame Marie Fourquet a donné sa démission en février et a été remplacée en septembre par Madame Carine Corajoud.

Le secrétariat et la coordination étaient assurés par Mesdames Monique Dubey, Veronica Tracchia et Francine Torres du Service de la Culture.

La commission a tenu 8 séances ordinaires dont une a été consacrée essentiellement au budget 2021 de la Culture. Le rapport de politique culturelle a également fait l'objet d'une séance spéciale en juillet avec une présentation par Anne-Catherine Sutermeister, mandatée par le Service de la culture pour mener à bien ce projet.

La Commission a participé au choix du lauréat du mérite artistique de la Ville de Nyon. Elle a sélectionné, parmi les candidat.e.s proposé.e.s par le Service de la culture, la plasticienne Pierrette Gonseth-Favre pour l'ensemble de sa carrière.

La Commission a également été sollicitée, comme chaque année, pour déléguer un.e représentant.e dans le jury du Prix artistique en la personne de Monsieur Rob Van Leijsen. La cérémonie publique de remise des prix n'ayant pu avoir lieu, une série de portraits vidéo ont été réalisés par Mei Fa Tan sur les lauréat.e.s de la Ville, de la Région de Nyon, de la Fondation Abraham Hermanjat et de Focale, tous partenaires de cette initiative.

Lors de sa séance de septembre, la Commission a accueilli la nouvelle directrice de l'Association Usine à Gaz, Madame Karine Grasset, et les membres de son comité afin d'échanger sur les prochains défis que représente la réouverture en 2021 de ce lieu emblématique de notre ville.

PRÉSIDENTE

Fabienne Freymond Cantone
(Municipale)

SECRÉTAIRE

Monique Dubey
(Cheffe de service)

MEMBRES POLITIQUES

Jean-François Füglistler (UDC)
Philippe Glasson (PLR)
Christian Karcher (PS)
Christos Kornaros (Verts)
Niall Macpherson (PIN)
Bernard Ueltschi (Vert Libéraux)

MEMBRES DES MILIEUX CULTURELS

Verena Bosshart (musique classique)
Chloé Démétriadès (théâtre-danse-littérature,
arts plastiques et visuels)
Marie Fourquet / Carine Corajoud
(théâtre-danse-littérature)
Romain Gomis (musiques actuelles)
Nina Haab (arts plastiques et visuels)
Rob Van Leijsen (arts plastiques et visuels)

**Liste des membres de la Commission des
affaires culturelles à la fin de l'année 2020**

BUDGET ET COMPTES DE LA COMMISSION

BUDGET ET COMPTES 2020

En 2020, le budget total de la Culture était de CHF 6'459'900 (net: charges moins revenus), répartis de la façon suivante:

- Administration CHF 718'280
- Musées CHF 2'294'401
- Musées-Ressources transversales CHF 588'239
(Dépôt des Biens culturels et Atelier de décoration)
- Bibliothèque et Archives CHF 877'814
- Activités culturelles CHF 1'981'166
(subventions, prix)

Le budget de la Culture a été augmenté de CHF 90'488 passant de CHF 6'332'274 en 2019 à CHF 6'459'900 en 2020.

Les comptes 2020 bouclent avec un total de dépenses de CHF 6'564'384.

| | 2019 | | 2020 | |
|--|---------|---------|---------|---------|
| | BUDGET | COMPTES | BUDGET | COMPTES |
| Achats d'oeuvres d'art | 30'000 | 29'825 | 23'300 | 19'970 |
| Subventions activités locales | 773'000 | 773'715 | 186'941 | 189'101 |
| Subventions associations/fondations conventionnées | - | - | 675'000 | 682'334 |
| Garanties de déficit | 6'650 | 0 | 5'000 | 3'000 |
| Subventions ponctuelles | 81'000 | 81'900 | 74'000 | 69'050 |

Comparatif 2019-2020 des lignes budgétaires qui concernent la commission

En 2020, il a été décidé de détacher du compte «Subventions activités locales» le montant des subventions destiné aux associations et fondations au bénéfice d'une convention de subventionnement avec la Ville de Nyon et de placer cette somme dans un nouveau compte. Une nouvelle ligne budgétaire a été créée dans ce but. Elle concerne les acteurs culturels suivants: Visions du Réel, le far° et L'Elastique citrique. Le montant des subventions destiné aux associations non conventionnées reste sur le compte des «Subventions activités locales»..



Nina Haab, « Soll ich bleiben oder gehen? », à l'Espace eeeeh!, La Grenette (photographie : Nina Haab)

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'ANNÉE 2020

POLITIQUE DE SUBVENTIONNEMENT

La politique de subventionnement, appliquée par la Commission des affaires culturelles, a pour but de soutenir la vie culturelle et artistique de Nyon, son développement et son rayonnement.

Des conventions sont établies pour les institutions phares de la ville (Visions du réel, le far°, l'Usine à gaz et L'Elastique citrique). Ces documents définissent les lignes artistiques et les objectifs fixés conjointement par les signataires.

Parallèlement, la Commission soutient les acteurs culturels qui répondent aux critères définis ci-après (voir point QUELS CRITERES?).

Deux types de subventions sont attribués aux associations culturelles :

- Une subvention annuelle (ou) régulière est accordée aux associations dont l'activité (événements, saison de spectacles, etc.) se poursuit et/ou se répète chaque année.
- Une subvention ponctuelle est accordée à des acteurs culturels qui mettent sur pied un projet unique, ou dont les activités ne sont pas régulières année après année. Des nouveaux porteurs de projets sont également soutenus par une aide ponctuelle à leurs débuts

QUELS CRITÈRES ?

Les subventions annuelles et ponctuelles sont destinées en priorité aux projets qui contribuent à la dynamique artistique et à la vie culturelle de la ville de Nyon. Afin d'évaluer les demandes de subvention que les membres de la Commission reçoivent, six critères non exclusifs sont utilisés :

- La qualité des projets et dossiers de demande
- L'innovation ou l'originalité du projet
- L'intérêt pour la vie culturelle et artistique locale
- La prise de risque de l'institution
- L'expérience et le professionnalisme des demandeurs
- Les éventuels partenariats et échanges inter-associatifs que propose le projet.

Sont en principe exclus et ne peuvent de ce fait recevoir une subvention :

- Les projets à caractère politique ou religieux
- Les projets qui relèvent du domaine commercial
- Les fêtes populaires (foires, comptoirs) et les fêtes de sociétés
- Les projets portés par un organisateur déjà soutenu par la Ville et qui conduirait à un cumul de subventions.

La commission se base sur un document de référence établi en 2012, les « Dispositions générales pour l'attribution de subventions aux projets artistiques ».

Les subventions octroyées par la Ville de Nyon sont destinées en priorité à :

- Un artiste professionnel ou un collectif d'artistes (groupe, compagnie,...) professionnels. Pour des projets portés par des artistes amateurs, ces derniers doivent être accompagnés d'un artiste professionnel au parcours accompli.
- Une institution culturelle ou un organisateur professionnel. L'institution ou l'organisateur ont un rayonnement avéré dans toute la région et contribue à sa renommée au-delà du district.
- Un organisateur (organisme ou association) non-professionnel, bénévole, pouvant justifier d'un savoir-faire ou d'une expérience solide dans son domaine.
- Un organisateur (organisme ou association) non-professionnel, bénévole qui débute mais dont le projet et les qualités sont prometteurs.
- Une compagnie ou un collectif d'artiste professionnels pour une création dont une ou plusieurs représentations aura lieu dans une institution subventionnée par la Ville. La compagnie est subventionnée pour la création, l'institution est subventionnée pour son fonctionnement général.

Par ailleurs, la création artistique ou la conception du projet a lieu en principe à Nyon et au moins une représentation du projet soutenu a lieu à Nyon et/ ou dans la région.



DURANT L'ANNÉE 2020, LA COMMISSION A ÉTUDIÉ
43 DEMANDES DE SUBVENTIONS PONCTUELLES
(48 EN 2019). ELLE A RÉPONDU FAVORABLEMENT À
30 DE CES REQUÊTES SOUS FORME DE SUBVENTION
OU DE GARANTIE DE DÉFICIT.

THÉÂTRE - DANSE - LITTÉRATURE

Subventions annuelles:

- **far°**, Festival des arts vivants (CHF 250'000)
- **L'Elastique citrique** (CHF 40'000)
- **Corodis** (CHF 5'750)
- **Artos** (CHF 4'000)
- **Prix Georges Nicole** (CHF 1'805)
- **Association Danse Transition** (CHF 500)
- **Editions Ripopée** (CHF 7'220)

Pour un montant total de CHF 309'275

Subventions ponctuelles:

- **Association TaMiErO**
Spectacle « L'enfant do » - septembre, Petit
Théâtre de Lausanne
CHF 3'000
- **Association Circoncentrique**
Spectacle « L'Oignon » (reporté en 2021 en rai-
son des mesures sanitaires)
CHF 3'000

• **Les Top Modestes**

Spectacle « Les Top Modestes se tapent Wagner »,
(reporté en 2021 en raison des mesures
sanitaires)
CHF 2'000

• **Compagnie Patiperros**

Pièce « Mandala » - mai 2020, Fête de la danse,
Gland & Rolle (reportée en 2021 en raison des
mesures sanitaires)
CHF 1'000

• **Compagnie des Pieds perchés**

Spectacle circasien OK(N)O – octobre, espace
eeeeh ! La Grenette
CHF 3'000

• **Rodolphe Haener**

Publication d'un livre « 50 ans de musique »
CHF 5'000

• **Livre Suisse**

Projet « Liber » de relance de la chaîne du livre
CHF 3'000

Pour un montant total de CHF 20'000

| | 2019 | | 2020 | |
|--|-----------|-------------|-----------|-------------|
| | annuelles | ponctuelles | annuelles | ponctuelles |
| Théâtre - danse - littérature | 7 | 5 | 7 | 7 |
| Musique classique | 8 | 7 | 8 | 3 |
| Musiques actuelles | 3 | 8 | 3 | 4 |
| Arts plastiques et arts visuels | 5 | 6 | 5 | 8 |
| Pluridisciplinaire | 3 | 8 | 3 | 8 |
| TOTAL | 26 | 34 | 26 | 30 |

Comparatif du nombre de subventions attribuées en 2019 et 2020 par sous-commission

MUSIQUE CLASSIQUE

Subventions annuelles:

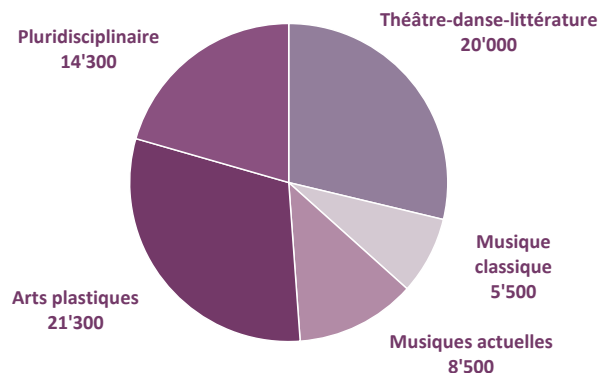
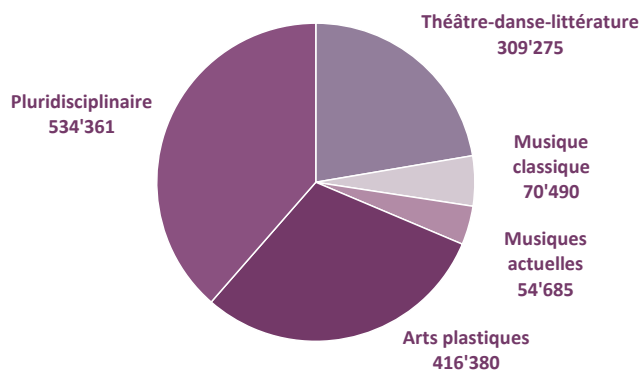
- **Conservatoire de l'Ouest Vaudois** (CHF 9'025)
- **Ecole de Musique de Nyon** (CHF 5'415)
- **Rive Jazzy** (CHF 13'585)
- **Musique Sacrée Musique** (CHF 9'025)
- **Ensemble choral de La Côte** (CHF 9'025 - subventions et CHF 1'805 - garantie de déficit)
- **Association Pleine Lune** (CHF 16'245)
- **Association Niedermeyer** (CHF 4'560)
- **Association Place des Marronniers** (CHF 3'610)

Pour un montant total de CHF 70'490 (subventions) et CHF 1'805 (garantie de déficit)

Subventions ponctuelles:

- **Ensemble orchestral Contrepoint**
Concert au Temple de Nyon (reporté puis annulé en raison des mesures sanitaires)
- **Chœur d'Automne**
Fonctionnement du chœur pour l'année 2020
CHF 500
- **Jazz au peuple**
Festival de Jazz, édition 2020, septembre, Caveau de Nyon
CHF 5'000

Pour un montant total de CHF 5'500



Répartition des montants de subventions annuelles (à gauche) et ponctuelles (à droite) par disciplines artistiques

MUSIQUES ACTUELLES

Subventions annuelles :

- **Association La Parenthèse Culturelle** (CHF 27'075)
- **Association les Hivernales** (CHF 22'610 - subventions et CHF 3'000 - garantie de déficit)
- **Fondation CMA** (CHF 5'000)

Pour un montant total de CHF 54'685.- (subventions) et CHF 3'000.- (garantie de déficit)

Subventions ponctuelles :

- **Kind and Kinky Zoo**
Enregistrement d'un disque vinyle
CHF 1'000
- **J'monte à Jval**
Jval Festival, édition 2020 (annulé en raison des mesures sanitaires)
CHF 3'000 remboursés ultérieurement par l'association
- **Association Cavale**
Enregistrement d'un album « Cargo Indigo »
CHF 1'500
- **Editions Ripopée**
Soirée de concerts, septembre à l'Esp'Asse
CHF 3'000

Pour un montant total de CHF 8'500

ARTS PLASTIQUES ET ARTS VISUELS

Subventions annuelles:

- **Visions du Réel** (CHF 375'000)
- **Focale** (CHF 31'635)
- **La Lanterne Magique** (CHF 5'415)
- **L'Université Populaire** (CHF 1'330)
- **Cinéforum** (CHF 3'000)

Pour un montant total de CHF 416'380.-

Subventions ponctuelles:

- **Visions du Réel**
Exposition basée sur le film *Le Livre d'image* réalisé par Jean-Luc Godard, avril - août, Château de Nyon
CHF 5'000
- **Damien Gallay**
Organisation de la 3^e Journée des Arts, novembre 2020 (reportée en 2021 en raison des mesures sanitaires)
CHF 2'500
- **Mei Fa Tan**
8^e édition Vidéo music contest
CHF 3'000

- **Agar-agar**
Projet « Interférences » échanges culturels entre Suisse romande et alémanique, septembre, Bibliothèque de Nyon
CHF 2'000
- **Cécile N'Duhirahe**
Projet « Noircir eeeeh » (reporté en 2021 en raison des mesures sanitaires)
CHF 1'500
- **Nina Haab**
Exposition « Soll ich bleiben oder gehen ? », décembre, Espace eeeeh! La Grenette
CHF 1'500
- **Galerie Focale**
Exposition « Focale s'expose au Château de Nyon », décembre 2020
CHF 5'000
- **SIC - Société Industrielle et de Commerce**
Animations de rue durant les nocturnes de décembre
CHF 800

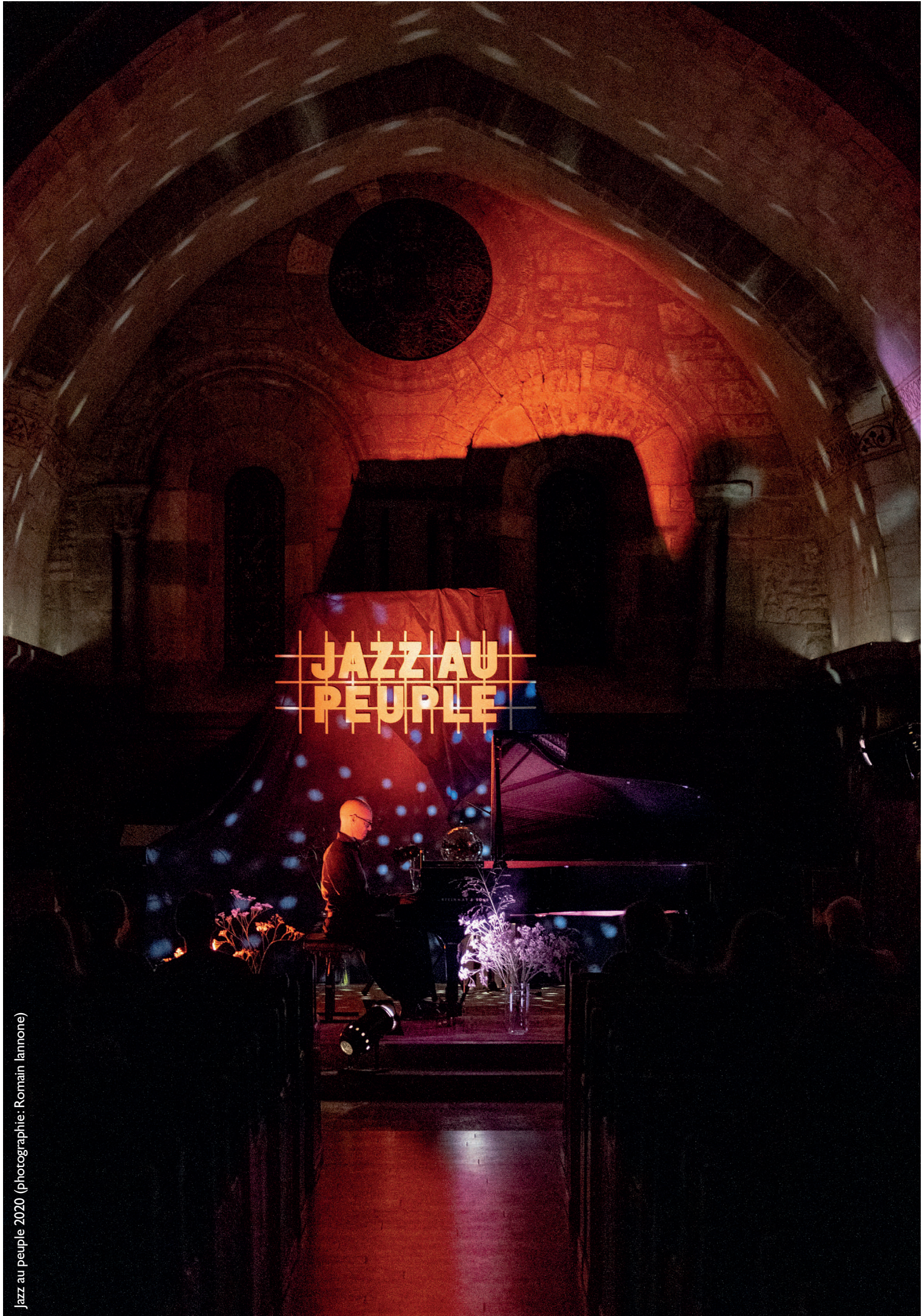
Pour un montant total de CHF 21'300



Focale, Gilles Caron



Agar-agar, « Interférences », exposition à la Bibliothèque de Nyon (photographie: Remy Erismann)



**JAZZ AU
PEUPLE**

PLURIDISCIPLINAIRE

Subventions annuelles :

- **Usine à gaz** (CHF 515'000)
- **Académie des Arts Créatifs - ADAC** (CHF 4'940)
- **Association EEEEEH** (CHF 14'421)

Pour un montant total de CHF 534'361

Subventions ponctuelles :

- **Collectif Hapax 21**
Session Bisous à la Parenthèse (annulée en raison des mesures sanitaires)
CHF 1'000 prévus et non versés
- **Association la Mêlée**
« La Criée au 1^{er} août », août, la Jetée
CHF 1'000
- **Chloé Démétriadès**
Projet « Hors lits Suisse » à Nyon, Vevey, Berne et Bienne du 2 au 5 décembre (reporté deux fois)
CHF 2'000 prévus et versés pour le défraiement des artistes

- **Chloé Démétriadès**

« 3^e bureau des questions importantes », septembre, Espace eeeeh ! La Grenette
CHF 4'000

- **bunq'inn**

Soutien pour la programmation d'exposition
CHF 3'000

- **Association Le Tandem**

Création radiophonique « Fantômes dignes »
CHF 1'000

- **Collectif de la Dernière Tangente**

Spectacle « La Disloquée » mars 2021, Théâtre Sénart – Scène nationale du Grand Paris
CHF 2'000

- **Association eeeeh !**

Projet d'exposition de Matthias Sohr, prévu en 2021, Espace eeeeh ! La Grenette
CHF 1'300

Pour un montant total versé de CHF 14'300

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Achats d'œuvres d'art | 30'000 | 30'000 | 30'000 | 23'300 | 23'300 |
| Subventions ponctuelles | 85'000 | 85'000 | 81'000 | 74'000 | 49'500 |

Evolution du budget entre 2017 et 2021 pour les achats d'œuvres d'art et les subventions ponctuelles

ACHATS D'OEUVRES D'ART

Documentation Prix Focale – Ville de Nyon :

- Deux photographies de la série Antenna de Maciej Czepiel, lauréat du Prix Focale 2020
CHF 2'000

Achat à des artistes de Nyon et région :

- Diptyque de photographies de la série They are holding a stone in their hands de Florian Lüthi
CHF 7'000
- Série de trois dessins de la série *The story is...* de Loren Kagny
CHF 1'000
- Un dessin de la série *La Grosse Parade* de Cathia Rocha, exposée à l'exposition Willi Woo à eeeeh ! en novembre 2020
CHF 1'400
- Une série de dessins réalisés par l'artiste sénégalais Mbaye Diop
CHF 1'500 + encadrements à CHF 1'000

Mandat :

- Un mandat de CHF 5'000 a été attribué à Pierre Schwerzmann pour l'étude de la réalisation d'une peinture murale à l'intérieur du nouveau bâtiment de l'Usine à Gaz.

Total achat d'œuvres d'art et mandat CHF 18'900

Mei Fa Tan (photographie: Mathieu Geser)



Mei Fa Tan (photographie: Mathieu Geser)



CONCLUSION

L'année 2020 a été particulièrement difficile à plusieurs égards. La Commission a dû faire face à des diminutions importantes des lignes budgétaires qui concernent ses missions principales: le budget pour les achats d'œuvres d'art est passé de CHF 30'000 en 2019 à 23'300 en 2020, et celui pour l'octroi de subventions ponctuelles s'est réduit de CHF 81'000 en 2019 à 74'000 en 2020. Les choix à opérer se sont révélés encore plus ardues que l'année précédente qui, elle aussi, avait été marquée par «un tour de vis» assez sévère (voir les tableaux en page 6 du présent rapport). Plusieurs années consécutives de «vaches maigres» budgétaires et le manque global de moyens s'est fait sentir parfois par des débats nourris et quelque peu houleux.

Les difficultés budgétaires de la Ville de Nyon ont eu un impact sur l'ensemble du Service de la culture. Les musées et la bibliothèque communale ont également subi des coupes. Au niveau des subventions annuelles, ce sont les associations culturelles non conventionnées qui ont été touchées par une nouvelle baisse. Et pourtant ce sont elles qui font la grande diversité de l'offre culturelle nyonnaise!

Heureusement, les associations et fondations au bénéfice d'une convention de subventionnement ont vu les aides financières maintenues au niveau de l'année précédente (far°), voire augmentées (Visions du réel, L'Elastique citrique). L'Usine à Gaz enfin,

en pleine préparation de réouverture, a également bénéficié d'une remise à niveau et d'une augmentation après une diminution de subvention pendant la période hors les murs. Pour cette nouvelle scène régionale en devenir, réunissant arts vivants et musiques actuelles sous le même toit, la commission a été appelée à se prononcer sur une convention quadripartite de subventionnement liant l'Etat de Vaud (nouvellement signataire), la Région de Nyon, la Ville de Nyon et l'Association Usine à gaz. Cette convention destinée à être signée au début de l'année 2021 a fait l'objet de plusieurs mois de négociations et de travail entre les différents partenaires.

Un autre document de référence a été mis en discussion au niveau de la Commission: un tout premier rapport de politique culturelle pour notre ville intitulé «Nyon Culture! Etat des lieux, axes stratégiques et objectifs 2021 – 2026» amené à être validé par la Municipalité en 2021, puis soumis au Conseil communal pour en prendre acte. Ce document apporte un cadre général utile pour faire des choix sur une base conceptuelle solide pour les années à venir. Il est suffisamment large pour donner une importante liberté d'action et pour cibler plus particulièrement l'un ou l'autre axe stratégique ou objectif en fonction, notamment, des opportunités qui se présenteront. Même si les années coïncident, il ne s'est jamais voulu un programme de législation mais un cadre de référence pour toutes et tous. La

Commission espère que cet « outil » théorique sera effectivement utilisé pour faire aboutir des projets culturels attendus par les citoyen.ne.s nyonnais.e.s.

Mais plus que tout, c'est la crise sanitaire due à l'apparition du Covid-19 qui a définitivement marqué cette année 2020. Si la crise a touché de plein fouet toute la population et de très nombreux secteurs d'activités, la Commission des affaires culturelles ne peut que relever, dans la conclusion de ce rapport, combien la culture a cruellement été impactée. Et lorsqu'il s'agit de culture, ce ne sont pas seulement les associations, fondations et les artistes dont on parle, mais aussi tout le secteur économique qui dépend de la culture pour travailler, une chaîne de production comme une autre.

La Commission tient à saluer et remercier, au nom des actrices et acteurs culturels qu'elle défend, la Municipalité qui a décidé, à l'instar des autres villes suisses, de maintenir les subventions malgré le coup d'arrêt des activités culturelles en mars 2020. Elle relève aussi les aides spécifiques qui ont été mises en place grâce au préavis 212/2020 « Action sociale, Sport et Culture: quel avenir suite à la crise du COVID-19? - Demande d'un crédit exceptionnel de CHF 300'000.- pour le soutien des milieux associatifs nyonnais et professionnels de la culture pour la relance de leurs activités suite à la crise du COVID ».

La Commission note que 2020 est la dernière année complète de la législature 2016 – 2021. Six mois d'activités avec son actuelle composition, l'attend en 2021. Avec la nouvelle Municipalité entrant en fonction le 1^{er} juillet, c'est aussi une nouvelle commission qui sera constituée, notamment pour ses membres politiques. C'est avec des vœux de réussite et d'accomplissement destinés à tous les acteurs et actrices culturels nyonnais, que la commission souhaite clore ce rapport d'activités 2020.

La Commission des affaires culturelles lance enfin, en parallèle à ces vœux, un appel à la vigilance concernant la baisse des moyens financiers à disposition de la culture à Nyon et tient à exprimer son inquiétude concernant le budget alloué aux affaires culturelles (subventions ponctuelles et annuelles notamment). La Ville s'est grandement développée ces dernières années; le budget n'est plus en phase avec le nombre de demandes de qualité qu'elle reçoit et ne permet pas d'assurer la pérennité d'actrices et acteurs culturels importants sur le long terme. Elle souhaite que les moyens à disposition soient réajustés en fonction des besoins pour les années futures.



CONTACTS

Fabienne Freymond Cantone, Municipale en charge du Service de la culture et Présidente de la Commission des affaires culturelles: 079 778 92 28

Monique Dubey, Cheffe du Service de la culture et Secrétaire de la Commission des affaires culturelles: 022 316 41 90

La version digitale de ce dossier et une sélection d'images sont disponibles sur demande à l'adresse culture@nyon.ch.

